

*X. Hubert Rioux, Ph.D.,
Robert Laplante, Ph.D.
et Stéphane Paquin, Ph.D.*

Favoriser les relocalisations industrielles au Québec par le biais des politiques publiques II

*Le Québec est-il mûr pour une réindustrialisation d'ampleur ?
Un aperçu de l'état du secteur manufacturier québécois.*

Décembre 2021



© Institut de recherche en économie contemporaine

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2021

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Canada, 2021

IRÉC, 10555, Avenue de Bois-de-Boulogne,
CP 2006, Montréal (Québec) H4N 1L4

Table des matières

Introduction	4
1. Effets de la crise sanitaire	7
2. Productivité et innovation	9
3. Structure de propriété et balances commerciales	11
4. Autonomie productive	13
Conclusions	15

Introduction

La réindustrialisation, notamment par l'entremise des relocalisations et dont la substitution des importations est l'un des effets directs, représente une tendance lourde des stratégies économiques occidentales depuis la crise financière de 2008, qui a mis en évidence les dangers de la financiarisation, de la stagnation des investissements productifs, des délocalisations industrielles et de la déconnexion entre les politiques publiques et l'économie « réelle ». Le Québec ne fait pas exception à cette règle, bien que la croissance annuelle moyenne de son PIB manufacturier depuis cette crise (environ 1,4%) ait été assez substantiellement inférieure à celle des principales puissances industrielles occidentales. Cette croissance du secteur manufacturier depuis 2009 n'a pu que ralentir son déclin relatif en proportion du PIB québécois, son poids stagnant autour des 14% depuis une dizaine d'années alors qu'il atteignait encore les 20% au tournant des années 2000.

Dans un rapport détaillé publié simultanément à la présente note et auquel nous invitons les lecteurs intéressés et avertis à se référer, l'IRÉC établit dans quelle mesure et de quelles manières, dans un objectif de relocalisation partielle de ses chaînes de valeur manufacturières, le Québec peut envisager à moyen et long termes une réindustrialisation d'ampleur. Nous brossons, pour ce faire, des portraits détaillés et à jour du secteur manufacturier québécois en y analysant entre autres :

- a) les différents effets de la pandémie de COVID-19 sur ce secteur et ses divers sous-secteurs;
- b) l'évolution des taux de productivité du travail et des niveaux de production du secteur;
- c) les activités et les pratiques d'innovation de produits et de procédés, puis l'intégration des technologies industrielles 4.0. par les entreprises manufacturières;
- d) la composition sectorielle et géographique (locale ou étrangère) des dépenses en recherche et développement (R&D) du secteur;
- e) le déploiement des investissements productifs en immobilisations et notamment, en matériel et outillage par les entreprises manufacturières;
- f) l'évolution des flux d'investissement direct étranger afférents au secteur manufacturier et à ses différentes filières;
- g) la structure de propriété du secteur québécois de la fabrication dans son ensemble ainsi que de ses principaux sous-secteurs;

h) l'état des relations commerciales internationales ainsi que l'ampleur des surplus ou des déficits caractérisant le solde commercial des principales industries manufacturières, notamment groupées selon leur intensité technologique;

puis enfin i) ce que nous définissons comme « l'autonomie productive » de la fabrication québécoise et de ses créneaux clefs, soit la part de la demande intérieure totale du Québec en intrants et en produits manufacturiers comblée par les fournisseurs et producteurs locaux plutôt que par les importations, internationales ou interprovinciales.

La présente note d'intervention fournit un abrégé des principaux résultats du rapport d'analyse détaillé. Il s'agit ici de présenter, de manière condensée et simplifiée, les grandes lignes et les principaux constats de cette analyse à la fois rétrospective, globale et sectorielle. Nous avons divisé cette synthèse en quatre grandes sections thématiques portant respectivement sur 1) les effets de la crise de la COVID-19 sur le plan manufacturier; 2) l'évolution des taux de productivité et des pratiques d'innovation afférents aux différentes filières québécoises de la fabrication; 3) la structure de propriété et les soldes commerciaux caractérisant le secteur manufacturier et ses sous-secteurs; puis finalement 4) le degré d' « autonomie productive » dont peut jouir le Québec dans ces divers créneaux, qui renvoie aux ratios entre la production locale et les importations en proportion de la demande totale générée par le marché intérieur québécois.

Comme le lecteur pourra le constater, nos conclusions à tous ces égards ne sont ni roses, ni noires, mais faites de nuances de gris. C'est le propre d'une analyse fine, grâce à laquelle nous espérons pouvoir contribuer à une réflexion collective informée et équilibrée sur les enjeux de réindustrialisation et de relocalisation, désormais au cœur des politiques économiques occidentales.

Les tendances lourdes en bref

- Effets de la crise sanitaire
- Recul de 10% de la production entre 2019 et 2020 (contre 5% pour le PIB québécois global)
 - Recul de 8% des exportations de marchandises entre 2019 et 2020; recul de 15% des importations; déficit commercial momentanément résorbé de plus de huit milliards \$ (2020)
 - Recul de 10% des investissements directs étrangers entrants dans le secteur de la fabrication entre 2019 et 2020

- Productivité et innovation
- Productivité du travail manufacturière du Québec inférieure de 4% à celle de l'Ontario et de 6% à celle du Canada (2020)
 - Dépenses de R&D manufacturière demeurent, à 1,20%-1,30% du PIB, inférieures à celles des États-Unis (2%-2,25%), de l'Allemagne (2%-2,20%) ou de la Chine (1,60%-1,70%)
 - Robotique adoptée que par un peu plus d'un manufacturier québécois sur cinq
 - Principaux obstacles à l'innovation : manque de compétences à l'interne, risques associés à la modification des processus ou des produits, accès au financement

- Structure de propriété et balances commerciales
- Entreprises étrangères = 10% du total des entreprises du secteur manufacturier, mais de 40% à 45% du PIB manufacturier, puis entre 50% et 60% des exportations et environ 30% des importations manufacturières totales
 - Sources d'approvisionnement et marchés d'exportation du Québec manufacturier toujours peu diversifiées. Balance commerciale largement positive face aux États-Unis, mais déficit commercial croissante face à la Chine
 - Surplus commerciaux générés que dans les secteurs de moyenne-faible ou de faible technologie; déficits constants dans les domaines de moyenne-haute et de haute technologie, à l'exception de l'aérospatiale

- Autonomie productive
- Fabrication locale ne comble qu'un tiers de la demande intérieure totale du Québec en intrants/produits manufacturiers; importations internationales (56%) et interprovinciales (11%) les deux-tiers.
 - Dépendance envers importations manufacturières ne s'explique pas toujours par déficience des capacités productives locales, mais aussi par vigueur des exportations, qui constituent autant d'intrants et de produits n'alimentant pas le marché intérieur
 - Autonomie productive du manufacturier québécois, à environ 33% (2018), demeure néanmoins supérieure à celle du manufacturier ontarien (32%) et britanno-colombien (20%)

1 Effets de la crise sanitaire

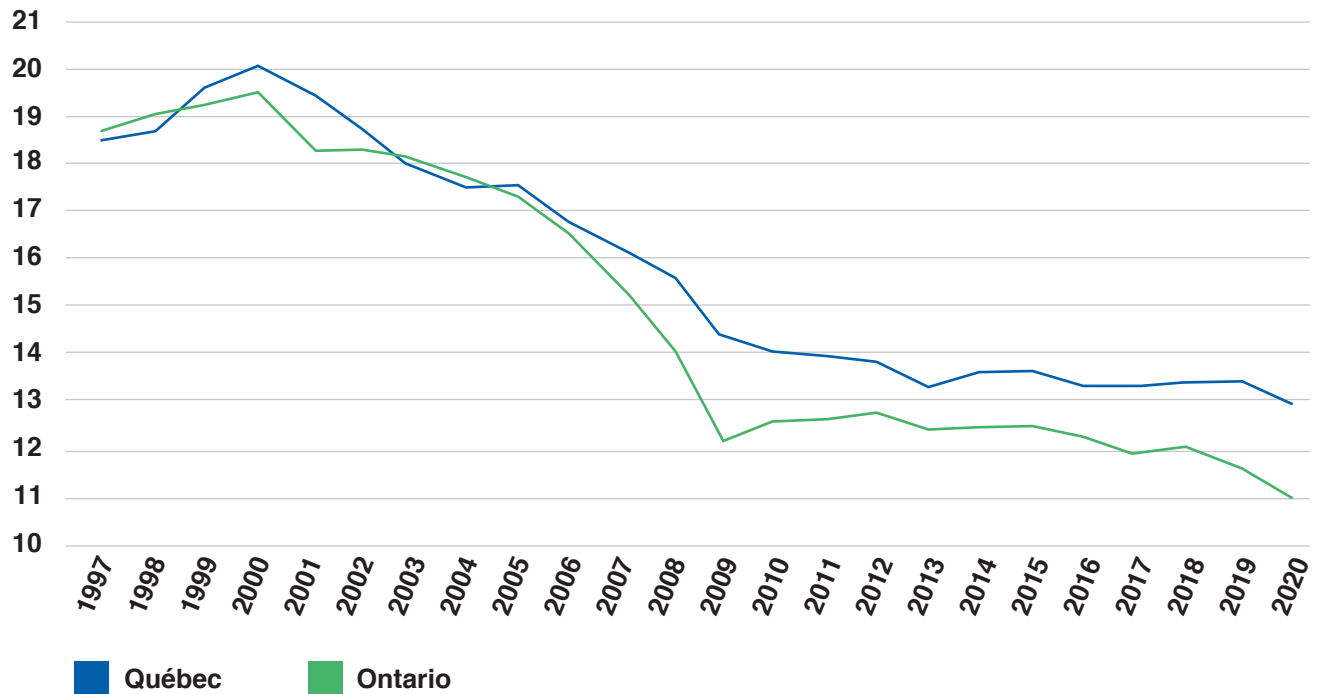
Le rebond post-COVID-19 du secteur manufacturier s'est révélé fort robuste au cours de l'automne 2020 : alors qu'en avril de cette même année, le PIB du secteur de la fabrication reculait de 23 % par rapport à son niveau de février, il était déjà presque de retour à ce même niveau dès décembre. En moyenne pour l'ensemble du secteur de la fabrication toutefois, la production a reculé d'environ 10% entre 2019 et 2020 (contre 5% pour le PIB québécois global), ce qui inclut le rebond de la fin-2020 et contraste fortement avec la croissance de près de 2,5% que le secteur avait connue entre 2018 et 2019.

Dans le cadre d'une consultation menée par l'IRÉC en 2021, entre 85% et 90% des organismes et associations du secteur manufacturier sondés ont répondu que la crise sanitaire a surtout accentué l'importance de la fabrication locale (relocalisation) et/ou de l'approvisionnement local (substitution des importations). Ces constats sont à peu de chose près identiques en ce qui concerne les entreprises manufacturières elles-mêmes, dont un grand pourcentage considère que les leçons primordiales à tirer de la crise concernent surtout l'importance de l'approvisionnement local et/ou de la substitution des importations (66%), de la distribution et/ou de l'achat local (67%), puis de la fabrication locale et/ou de la relocalisation des activités productives (75%).

Sur un plan global, les exportations québécoises de marchandises ont reculé de 8% en 2020 par rapport à 2019, mais les importations ayant chuté encore davantage (-15%), le déficit commercial des marchandises s'est momentanément résorbé, au courant de 2020, de plus de huit milliards \$. Nos importations manufacturières en provenance des partenaires de l'ALÉNA (États-Unis - 25%; Mexique -19%) ou de l'Union européenne (-12%) ont chuté de façon importante entre 2019 et 2020, mais nos importations (notamment agroalimentaires, métalliques, électroniques et textiles) en provenance d'économies en émergence comme le Brésil (+7%) ou le Vietnam (+9%) ont connu une croissance notable.

Les secteurs du matériel de transport et en particulier, de l'aérospatiale ont été les plus fortement affectés durant cette crise, les importations comme les exportations d'intrants et de produits finaux ayant chuté lourdement. À l'inverse, la pandémie a notamment eu pour effet, sans surprise, d'accroître les importations québécoises de produits pharmaceutiques et surtout, de matériel médical mais également, à la marge et sans doute en raison de l'avènement du télétravail comme du confinement, les importations de matériel informatique et...de vin.

**Secteur de la fabrication en % du PIB total aux prix de base,
1997-2020 (dollars constants de 2012)¹**



La déstabilisation majeure des flux commerciaux québécois causée par la pandémie s’est également appliquée aux investissements directs étrangers entrants qui ont, pour le secteur de la fabrication dans son ensemble, chuté de plus de 10% entre 2019 et 2020 puis devraient reculer encore plus fortement en 2021. Les investissements nationaux/locaux en immobilisations dans le secteur de la fabrication ont également été freinés dans leur élan en 2020, ayant chuté de plus de 11% entre 2019 et 2020 après avoir connu une croissance de plus de 17% entre 2018 et 2019.

¹ Statistique Canada, Tableau: 36-10-0402-01.

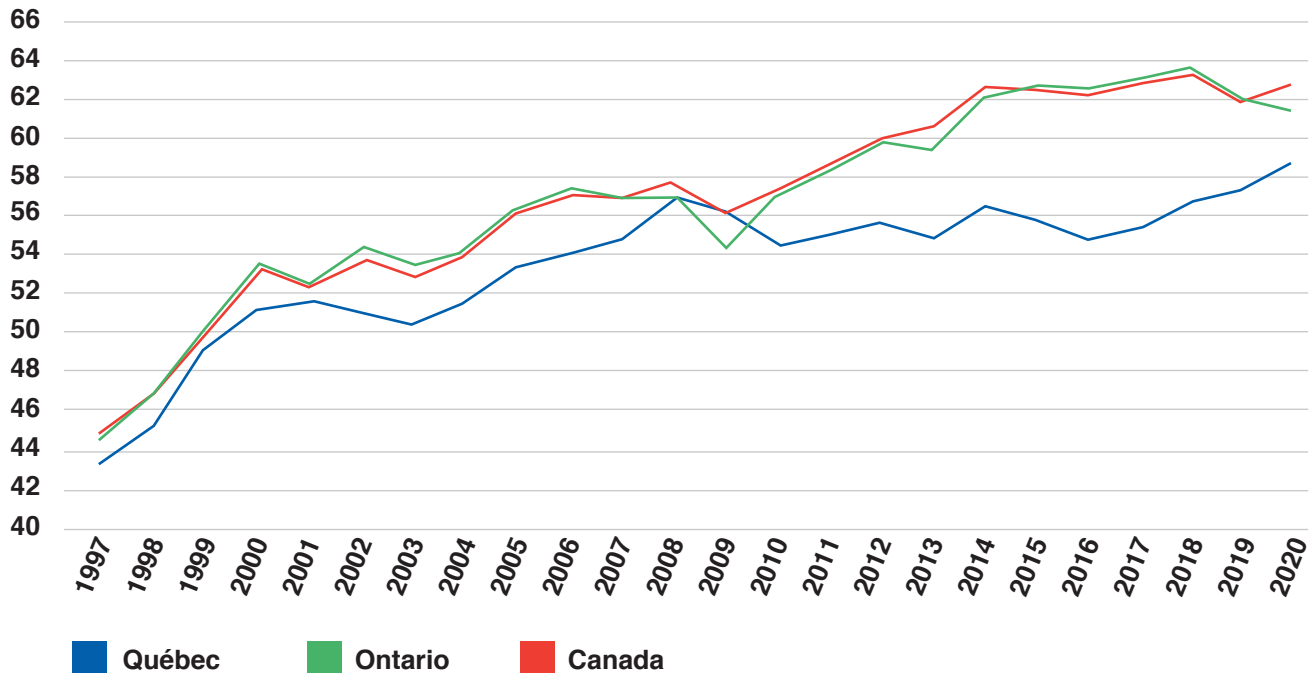
2 Productivité et innovation

En 2020, le taux de productivité du travail dans le secteur manufacturier québécois n'était plus que de 4% inférieur à celui de l'Ontario et de 6% inférieur à celui du Canada. En matière de productivité, le Québec est toutefois à (quasi)-parité avec l'Ontario et le Canada dans les créneaux du matériel ferroviaire, des produits métalliques, des produits informatiques/électroniques ou des machines, puis largement plus productif dans les secteurs de la transformation des métaux, des boissons et du tabac/cannabis, du papier, du textile, du matériel de transport, de l'aérospatiale et des produits pharmaceutiques/médicaments. Reste que la productivité du travail du secteur manufacturier canadien est elle-même largement inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE et en particulier à celle des États-Unis.

Parmi les secteurs ayant le mieux résisté au déclin relatif de la production manufacturière depuis le début des années 2000 figurent plusieurs de ceux au sein desquels la productivité du travail est la plus élevée. D'ailleurs, entre 2017 et 2019, une proportion plus élevée d'entreprises manufacturières québécoises qu'ontariennes ou du reste du Canada a mis en œuvre des innovations ayant généré des économies de coûts en lien avec les activités (respectivement 45%, 32% et 33%) ou les produits (respectivement 56%, 53% et 55%). Largement plus de la moitié des manufacturiers québécois ont également soit déjà adopté, soient prévoient adopter à court terme une plateforme (application) mobile (54%), des technologies d'interconnexion avec leurs clients ou fournisseurs (55%), d'interconnexion de leurs équipements (61%), de surveillance et de contrôle en temps réel (60%), ou de maintenance prédictive (56%).

Des progrès demeurent toutefois à être accomplis en matière de modernisation technologique, en particulier en ce qui concerne certaines technologies susceptibles de permettre la relocalisation d'activités productives ou la substitution d'intrants importés. La robotique, par exemple, n'a été adoptée jusqu'ici que par un peu plus d'un manufacturier québécois sur cinq. Les deux principaux obstacles à l'innovation, du point de vue de plus du tiers des entreprises manufacturières québécoises, demeurent le manque de compétences à l'interne ainsi que les risques associés à la modification des processus ou des produits. Suit l'accès limité au financement, qu'environ 20% des manufacturiers québécois rapportent constituer un obstacle important.

Productivité du travail, moyenne du secteur de la fabrication, Québec comparé (dollars enchaînés de 2012 par heure)²



Le Québec est, toutes proportions gardées, la province où les investissements en R&D manufacturière sont les plus élevés au Canada. En termes absolus, les dépenses en R&D manufacturière du Québec sont quasiment égales à celles de l'Ontario et représentent bon an mal an autour de 40% des dépenses canadiennes totales. Toutefois, les dépenses de R&D dans le secteur québécois de la fabrication ont été en légère décroissance au cours des dernières années et demeurent, à environ 1,20% à 1,30% du PIB, largement inférieures à la moyenne des pays du G7 (1,80% à 2%) ou de nos principaux partenaires commerciaux manufacturiers, comme les États-Unis (2% à 2,25%), l'Allemagne (2% à 2,20%) ou la Chine (1,60% à 1,70%).

Malgré une stagnation relative entre 2011 et 2017, par ailleurs, les investissements en immobilisations des entreprises manufacturières québécoises ont, de façon plus large, rebondi à la suite de la crise financière de 2008, ayant atteint une croissance de près de 60% entre 2006 et 2019. Toutefois, leur niveau relatif demeure, comme c'est le cas pour les dépenses en R&D, bien inférieur à celui des principaux concurrents industriels et des principaux partenaires commerciaux du Québec.

² Statistique Canada, Tableau 36-10-0480-01.

3 Structure de propriété et balances commerciales

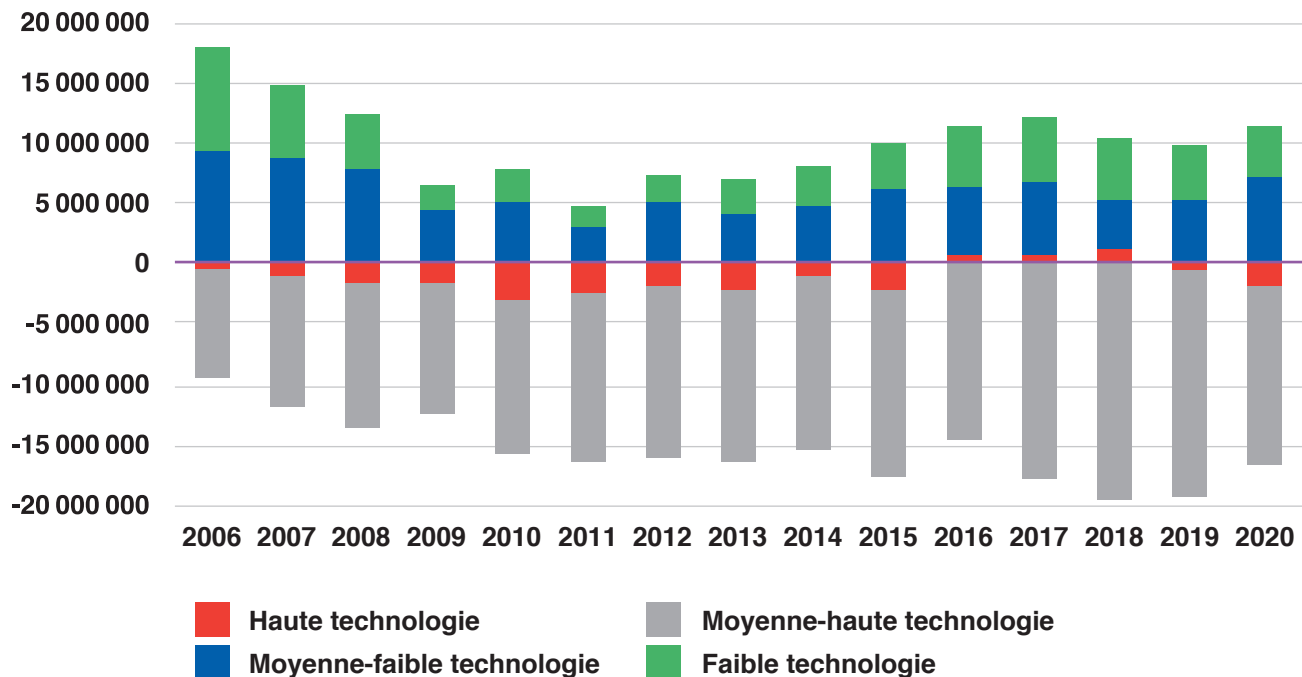
Dans le secteur de la fabrication québécois, les investissements étrangers occupent grosso-modo depuis dix ans une part à peu près stable des investissements en immobilisations totaux, fluctuant entre 30% et 40%. La part canadienne/québécoise (par opposition à la part étrangère) des investissements en matériel et outillage du secteur de la fabrication québécois a connu un repli relatif depuis le milieu des années 2010 : d'un sommet de près de 75% en 2015, cette part atteignait un creux de 58% en 2019, avant de remonter à environ 68% en 2021.

Les entreprises manufacturières étrangères sont aujourd'hui responsables d'une plus grande part des dépenses en R&D en Ontario qu'au Québec, à un peu plus de 45% du total contre moins de 40%, respectivement. On peut toutefois remarquer que, tout comme en Ontario, cette part étrangère des investissements manufacturiers québécois en R&D est en croissance au cours des dernières années, alors qu'elle n'était que de 34% en 2016.

En 2019, le pourcentage des entreprises affiliées à une entreprise-mère étrangère dans le secteur de la fabrication québécois ne s'élevait qu'à 9,8%, contre 18% en Ontario et un peu plus de 14% au Canada. Toutefois, la proportion d'entreprises étrangères au Québec s'échelonne, d'un créneau à l'autre, de moins de 10% (produits métalliques, produits du bois, textile et vêtements, agroalimentaire) à entre 10% et 25% (matériel médical, machinerie, matériel de transport, pétrochimie, métallurgie, informatique/électronique, matériel électrique), puis jusqu'à 25% à 50% (papier, aérospatiale, produits chimiques et pharmaceutiques). Si les entreprises étrangères ne comptent que pour 10% du total des entreprises actives dans le secteur manufacturier québécois, elles représentent en revanche pas moins de 40% à 45% du PIB manufacturier global du Québec, puis entre 50% et 60% de ses exportations et environ 30% de ses importations manufacturières totales.

Entre 2004 et 2011, par ailleurs, le solde commercial du secteur manufacturier québécois est passé d'un surplus de 10 milliards \$ à un déficit de même ampleur. La situation s'est stabilisée après 2011, les exportations retrouvant un rythme de croissance soutenu sous l'effet de la dépréciation du dollar canadien jusqu'en 2016-2017 et permettant au solde commercial manufacturier de se rééquilibrer. À compter de 2016 toutefois, alors que le taux de change canado-américain se stabilisait, le taux de croissance des importations s'est accéléré et le déficit commercial du Québec manufacturier a de nouveau rejoint les 10 milliards \$ en 2019, avant que la déstabilisation des chaînes d'approvisionnement internationales sous l'effet de la crise sanitaire ne rétablisse partiellement l'équilibre en 2020.

Balances commerciales, secteurs manufacturiers par intensité technologique, Québec 2006-2020 (milliers \$)³



Depuis quinze ans, les cinq principaux partenaires d'importation et d'exportation du secteur manufacturier québécois en accaparent la même part, à un peu plus de 60% dans le premier cas et à environ 85% dans le second. C'est donc dire que le Québec manufacturier n'a toujours pas su diversifier ses sources d'approvisionnement et ses marchés d'exportation. Le Québec manufacturier conserve une balance commerciale largement positive face aux États-Unis, mais à l'inverse le déficit commercial avec la Chine, qui s'élevait à un peu moins de 6 milliards \$ il y a quinze ans, atteint aujourd'hui les 10 milliards \$ en raison des importations de matériel électronique et informatique, puis de vêtements et d'autres produits textiles. En revanche, le secteur manufacturier québécois génère des surplus commerciaux face à la Chine dans les créneaux agroalimentaire et des pâtes et papiers, notamment.

Le déficit commercial global net du secteur manufacturier québécois est essentiellement dû aux importations massives de matériel de transport, c'est-à-dire surtout d'automobiles américano-mexicaines, européennes, japonaises ou coréennes; de produits informatiques et électroniques d'Asie et des États-Unis; de produits pétroliers servant à alimenter l'industrie du raffinage mais également le transport individuel et commercial; de produits chimiques (y compris et surtout de produits pharmaceutiques) en provenance de l'Europe et de l'Asie; puis de vêtements essentiellement confectionnés dans la région indo-pacifique.

³ Institut de la statistique du Québec, Commerce international en ligne.

À l'inverse, le Québec manufacturier génère des surplus commerciaux dans les secteurs de la métallurgie, de la fabrication du papier, des produits du bois, de la fabrication des aliments, puis de la machinerie industrielle. Le Québec manufacturier, encore aujourd'hui, ne génère donc de surplus commerciaux que dans les secteurs de moyenne-faible ou de faible technologie, alors qu'il demeure dépendant des importations dans les domaines de moyenne-haute et de haute technologie, à l'exception de l'aérospatiale (haute-technologie).

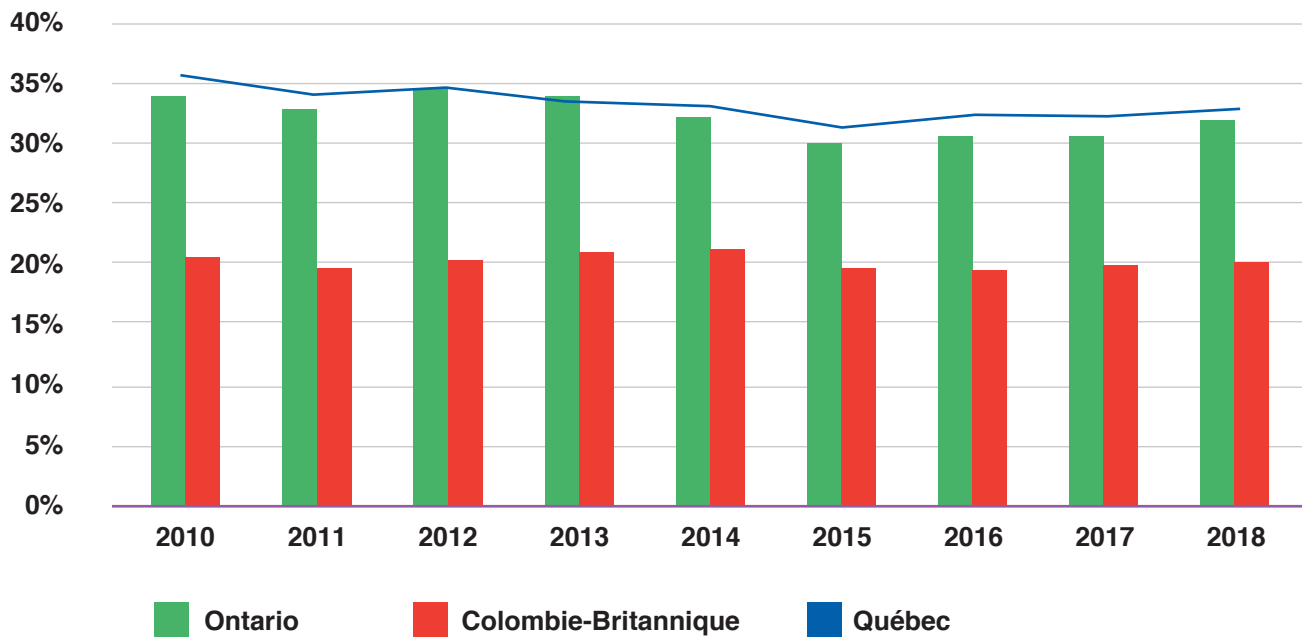
4 Autonomie productive

Le Québec possède dans certains domaines des capacités extractives et productives importantes, mais y demeure néanmoins dépendant, au niveau de sa *consommation* interne, d'intrants manufacturiers ou de produits finis importés. Cela se produit par exemple lorsque l'essentiel de sa production est orientée vers l'exportation plutôt que vers le marché intérieur, ou lorsque ses producteurs locaux s'approvisionnent principalement à l'étranger. L'analyse de cette « autonomie productive » est importante puisqu'elle permet de voir au-delà des simples balances commerciales.

En 2018, le Québec manufacturier ne pouvait plus combler localement qu'un tiers de la demande intérieure totale en intrants et produits manufacturiers, alors que les importations internationales (56%) et interprovinciales (11%) en comblaient désormais les deux-tiers. Sur le plan manufacturier, le Québec est donc loin de répondre à sa propre demande intérieure, et ce déficit s'est légèrement accru depuis 2010 : la fabrication locale québécoise y comblait alors près de 36% de la demande intérieure totale du Québec, contre 64% pour les importations.

Sur un plan comparatif, en outre, si l'autonomie productive du secteur manufacturier québécois, à environ 33% en 2018, apparaît plutôt faible, elle demeure néanmoins supérieure à celle du manufacturier ontarien (32% en 2018) et du manufacturier de Colombie-Britannique (20%), par exemple. L'éventail des seuils d'autonomie productive du secteur manufacturier québécois est cependant très large, s'échelonnant d'un plancher d'environ 3% d'approvisionnement local dans les créneaux du pharmaceutique ou des produits informatiques et électroniques à des sommets de 60% à plus de 70% dans les secteurs des produits minéraux non-métalliques ou des produits du bois, respectivement.

Fabrication locale en % de l'offre totale (demande intérieure totale) de biens aux prix de base, Québec comparé, secteur de la fabrication (2010-2018)⁴



La dépendance du Québec manufacturier envers les importations, nous le réitérons, ne s'explique pas nécessairement et systématiquement par une déficience des *capacités* productives locales mais plutôt, en partie et dans plusieurs secteurs, par la vigueur des exportations internationales comme interprovinciales, qui constituent autant d'intrants et de produits n'alimentant pas le marché intérieur.

Il est évidemment naturel et bénéfique que les industries manufacturières québécoises visent à commercialiser leurs produits ailleurs dans le monde. Toutefois, l'état de plusieurs secteurs en matière d'autonomie productive indique qu'une bonne part de ces exportations ne sont pas destinées à *compléter* les opportunités d'affaires émanant du marché intérieur mais à s'y *substituer*, obligeant les Québécois, y compris les manufacturiers eux-mêmes, à s'approvisionner majoritairement à l'étranger alors que le Québec possède les capacités industrielles pour combler une plus grande part de la demande intérieure.

¹ Statistique Canada, Tableau: 36-10-0402-01.

Conclusions

Ce décalage paradoxal entre *capacités* productives et *autonomie* productive, qui constitue une défaillance de marché, devra être considéré dans le cadre de toute stratégie éventuelle de relocalisation des chaînes de valeur, l'accès préférentiel aux marchés publics, les politiques de contenu local minimal et les initiatives de maillage entre fournisseurs et producteurs locaux étant potentiellement à même d'y répondre en partie. Car au bout de l'exercice, nos conclusions sont essentiellement les suivantes :

- D'abord, notre recherche démontre qu'une perspective *nuancée* et *précise* s'impose. L'analyse des forces et des faiblesses du secteur manufacturier québécois doit aller au-delà des données agrégées et des constats généraux pour sonder plutôt les évolutions temporelles ainsi que les variations entre filières industrielles.
- Dans l'ensemble, le manufacturier québécois est encore productif et compétitif. Dans bien des cas, il l'est même davantage que celui de l'Ontario ou du reste du Canada. Son déclin relatif n'a donc rien d'irréversible, même dans le contexte actuel de rareté de main d'œuvre. Sa capacité à redémarrer à la suite de la crise de la COVID-19 (malgré ses effets majeurs de déstabilisation) démontre que le Québec fait encore preuve, dans ce secteur, de dynamisme et d'ambition.
- Comme l'a établi le sondage réalisé par l'IRÉC, les associations et entreprises manufacturières elles-mêmes considèrent d'ailleurs que cette crise a d'abord et avant tout accentué la nécessité de l'approvisionnement, de la fabrication et de l'achat locaux. Il s'agit d'enjeux qui restent à la portée d'une politique industrielle volontariste, axée sur la mobilisation des acteurs.
- Même si le manufacturier québécois a encore un certain retard à rattraper face à ses concurrents et à ses partenaires commerciaux, ses performances en matière d'innovation et d'automatisation, ses dépenses en R&D et ses investissements en immobilisations productives (souvent supérieurs aux moyennes ontariennes et canadiennes) laissent croire à de possibles progrès. Ses efforts restent insuffisants mais les positions de départ sont saines et lui offrent des assises fiables pour accroître ses performances.

Comme il est prévisible que la problématique de rareté de main-d'œuvre perdure encore plusieurs années, l'accroissement de la productivité manufacturière par l'entremise, notamment, d'investissements majeurs en innovation et en automatisation sera nécessaire à toute stratégie efficace de relocalisation des chaînes de valeur. Or, notre recherche démontre justement qu'eu égard à ces enjeux le Québec manufacturier fait effectivement face à des défis importants, ses chaînes de valeur demeurant fortement (et parfois en partie inutilement) internationalisées dans plusieurs secteurs clefs.

Plus du tiers des investissements manufacturiers en immobilisations ou en R&D proviennent aujourd'hui de l'étranger. En outre, les entreprises de propriété étrangère représentent désormais plus de 40% du PIB manufacturier québécois dans son ensemble et près de 60% de ses exportations totales. En matière commerciale, de surcroît, le Québec manufacturier, qui n'a que très peu diversifié ses sources d'approvisionnement et ses marchés d'exportation au cours des 15 dernières années, génère des déficits constants à l'échelle internationale, malgré des surplus croissants sur le plan *interprovincial*.

Ces déficits commerciaux internationaux sont d'ailleurs particulièrement importants dans les secteurs de moyenne-haute et de haute technologie. Dans certains secteurs et sous-secteurs, ces déficits se perpétuent *malgré* des exportations québécoises croissantes et substantielles. Ces secteurs importent donc encore en grandes quantités des intrants et produits finis qui, plutôt que de compléter la production locale, s'y substituent trop souvent alors que l'essentiel de nos capacités productives demeure axé sur l'exportation.

Ces dysfonctions illustrent particulièrement bien la nécessité de politiques ambitieuses en matière de relocalisation des chaînes de valeur manufacturières, des politiques qui donneraient une plus grande cohérence et une meilleure cohésion au système productif. Quelles que soient ses performances, l'autonomie manufacturière québécoise reste limitée et précaire, car pas moins des deux-tiers de la demande intérieure totale du Québec en intrants et en produits manufacturiers sont comblés par les importations, interprovinciales et internationales.

Dans un contexte de sortie de crise sanitaire, le Québec ne peut faire fi du contexte international qui risque de peser lourd sur ses choix stratégiques. Les tensions géopolitiques croissantes entre l'Occident et la Chine, fer de lance manufacturier de la planète, l'accroissement significatif des salaires dans la plupart des économies émergentes, l'accélération des changements climatiques, des catastrophes naturelles et des mouvements migratoires, l'explosion des coûts de transport et l'inflation persistante, la multiplication des barrières commerciales et des politiques protectionnistes, pour ne nommer que ceux-là, sont des facteurs qui imposent d'ores et déjà des contraintes qui exigent des reconfigurations du système productif.

Ces enjeux imposent un contexte singulier à la relance post-COVID, la crise sanitaire ayant brutalement révélé les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement et de valeur internationalisées. Il faut donc poser la question franchement : dans un contexte caractérisé par cette instabilité systémique, le Québec peut-il vraiment se permettre de dépendre des importations afin de combler près de 70% de sa demande intérieure totale en intrants et produits manufacturiers, y compris des importations *internationales* à hauteur de plus 55% ? Peut-il continuer, comme cela a été le cas au cours des dix dernières années, de laisser sans réagir les parts de sa propre industrie manufacturière sur ce marché intérieur glisser sous les 33%, puis sous les 30%, puis éventuellement sous les 25% ou les 20%, et ainsi de suite ?

Poser ces questions, c'est y répondre. Heureusement, cette note *prouve* et démontre clairement que nous bénéficions encore des capacités productives nécessaires à un changement de cap. Pour y arriver toutefois, nous devons à la fois pousser très énergiquement au développement des créneaux d'avenir – biocarburants, hydrogène, automatisation industrielle, véhicules (lourds) électriques, (bio)pharmaceutique, alimentation locale, etc. – mais également, ce qui sera peut-être un plus grand défi encore, accepter de réorienter une partie de notre production vers le marché intérieur au détriment des exportations, parfois plus profitables à court terme.

Loin de constituer un repli, cela représenterait au contraire un repositionnement stratégique non seulement nécessaire, mais même susceptible de susciter l'émergence de nouvelles synergies puis de grappes industrielles mieux intégrées, plus compétitives et à terme, mieux positionnées au sein des chaînes de valeur et des marchés locaux, nationaux et internationaux. Un système productif plus cohérent et cohésif ne sera pas seulement plus performant; il permettra à l'économie du Québec de se démarquer à l'échelle du monde.